

## LE DEROULEMENT :

Ton année scolaire va être divisée en trois périodes :

A chaque période, tu effectueras un stage.

Chaque stage pourra correspondre à :

- 3 jours consécutifs de présence dans l'entreprise

ou

- 1 demi-journée ou 1 journée de présence dans l'entreprise sur 6 semaines

## LES PLUS....

? A la fin de ton année de 4<sup>ème</sup> tu pourras, si tu le souhaites et en accord avec tes parents, poursuivre l'Alternance en 3<sup>ème</sup>

? Au cours de l'année scolaire tu participeras à des forums, des visites d'entreprises,...

? Tu as aussi la possibilité d'effectuer

tes périodes d'Alternance en Lycées Professionnels

*dans le cadre de la découverte des formations :*

- *des Métiers du Bois et du Bâtiment,*
- *des Métiers de la Restauration.*

## L'ALTERNANCE EN 4<sup>ÈME</sup>

Tu auras 14 ans minimum en 4<sup>ème</sup>,

Tu envisages de t'orienter vers une filière professionnelle,

Tu ne comprends pas toujours l'intérêt de ce que tu peux apprendre au collège, tu as besoin de voir des applications concrètes,

Tu aimerais déjà découvrir le monde du travail et de l'entreprise,

Tu aimerais découvrir des métiers,

**ALORS L'ALTERNANCE  
C'EST POUR TOI !**

### Renseignements :

Collège Saint Colomban  
14 rue Victor Genoux  
70300 Luxeuil Les Bains  
03 84 93 84 82

[college-st-colomban@wanadoo.fr](mailto:college-st-colomban@wanadoo.fr)

[www.college-colomban.fr](http://www.college-colomban.fr) rubrique Projets puis Alternance

## LES OBJECTIFS :

### De l'Alternance au collège pour :

- aider à construire un projet d'orientation
- découvrir l'entreprise et le monde du travail,
  - donner du sens aux connaissances acquises au collège,
- remotiver
- promouvoir l'enseignement professionnel

## LA MISE EN PLACE :

- 1° En classe de 5<sup>ème</sup>, au 3<sup>ème</sup> trimestre, le conseil de classe te propose de bénéficier de l'Alternance en 4<sup>ème</sup>,  
*(cependant tu peux demander à bénéficier de l'Alternance si tu remplis les conditions et après accord du conseil de classe)*
- 2° Les enseignants responsables de l'Alternance te rencontrent ainsi que tes parents avant la fin de l'année scolaire,
- 3° A ta rentrée en classe de 4<sup>ème</sup>, après réflexion, tes parents et toi, donnez votre accord,
- 4° Un professeur tuteur est désigné,
- 5° Tu peux rechercher alors 3 entreprises susceptibles de t'accueillir, si possible dans 3 secteurs professionnels différents, correspondant à tes souhaits d'orientation  
*(Le collège peut t'aider dans ta recherche)*

## LE SUIVI ET L'EVALUATION :

### Pour chaque période :

- ton professeur tuteur viendra te rendre visite dans l'entreprise,
- tu complèteras au cours de ton stage « un cahier de suivi de stage en Alternance »
- une grille d'évaluation sera complétée par ton entreprise d'accueil

### A la fin de l'année scolaire :

- une présentation orale te permettra de faire le bilan de tes périodes d'Alternance